

TERMES ET CONDITIONS DE VENTE SPÉCIFIQUES AUX INCUBÉS QUANTINO

- 1. Offre de services d'experts INO.** La convention d'incubation signée par un incubé, incluant le manuel de l'incubé, prévoit le nombre d'heures sans frais d'expert INO, ainsi qu'une banque annuelle d'heures à tarif préférentiel, auquel les incubés ont droit conformément au forfait choisi.
- 2. Indexation de la tarification préférentielle.** La tarification préférentielle peut être indexée par INO annuellement au 1^{er} avril conformément à la Convention d'incubation.
- 3. Vérification et ajustements par INO.** INO conserve le droit de vérifier les heures sans frais et à taux préférentiel consommées par un incubé en tout temps. En cas d'erreur, INO se réserve le droit d'ajuster la facturation et transmettre une facture révisée à l'incubé. Tout montant doit être payé dans les 30 jours de la facture.
- 4. Défaut-croisés.** Dans l'éventualité où l'incubé fait défaut de respecter l'une ou l'autre de ses obligations en vertu des présentes ou de toute autre entente avec INO, incluant la Convention d'incubation, et s'il n'a pas corrigé tel défaut dans les 15 jours de la réception d'un avis écrit à cet effet envoyé par INO, INO peut alors résilier la présente proposition à l'expiration de ce délai de 15 jours sans préjudice à tous ses autres droits et recours. INO pourra alors réclamer la pleine valeur des dommages à l'incubé, soit les taux du marché INO alors en vigueur, les frais associés à l'utilisation des équipements et tous autres dommages.
- 5. Résiliation ou fin de la Convention d'incubation.** Dans l'éventualité où la Convention d'incubation est résiliée ou prend fin, tous les avantages consentis conformément au statut d'incubé dans le cadre de cette proposition, seront retirés. La poursuite du projet par le client équivaudra à l'acceptation des tarifs standards d'INO, et le client pourra à tout moment demandé de l'information additionnelle. S'il préfère, le client pourra, conformément aux termes et conditions générales INO mettre fin au contrat.